

pour assurer à tous les Canadiens le logement auquel ils ont droit. Il y aurait bien des principes vieillots à mettre de côté dans ce domaine.

Il faut se rendre compte que l'on ne réussira pas dans ce domaine en adoptant à l'égard du logement l'attitude qui convient à un article de vente; le logement doit être une chose qu'une personne peut et doit se procurer. Même s'il faut récrire certaines normes à ce sujet, la chose n'est pas si difficile. Je crois que j'y arriverais. Je pense que la Société centrale d'hypothèques et de logement y arriverait si elle avait la latitude voulue. Presque tous les députés sauraient s'en tirer, à mon avis.

La deuxième chose que je ferais, si l'on me demandait de présenter un budget jeudi soir, serait de régler le problème de l'impôt sur le revenu. Il n'existe pas tellement de sujets d'inquiétude ou de préoccupation dans ce domaine. Les incitations ont droit à toute notre attention. Si je devais présenter un budget jeudi soir, je dirais aux Canadiens qu'ils peuvent garder un peu plus de ce qu'ils ont déjà ou de ce qu'ils ont gagné.

Ces deux points seraient la base de mon argumentation. Si quelqu'un peut gagner autant qu'il le désire tout en conservant une part raisonnable, il n'y a rien à redire à cela. Deuxièmement, s'il désire tel ou tel logement pour sa famille, c'est encore très bien. Voilà sur quoi reposerait mon argumentation et j'aimerais voir ce qu'on pourrait leur opposer.

**M. P. M. Mahoney (secrétaire parlementaire du ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, je remercie le député de son «avant-première» de ce soir. Je puis l'assurer que le gouvernement se fait un devoir de tenir compte de ses inquiétudes et de ses recommandations et le député n'est certainement pas sans remarquer qu'elles se reflètent de temps à autre dans des mesures législatives et des lignes de conduite gouvernementales.

Le député a également signalé qu'un exposé budgétaire sera prononcé jeudi soir par le ministre des Finances (M. Benson). Vu l'imminence du budget, il sera peut-être difficile de lui accorder le mérite de ce qui concordera alors avec les primeurs qu'il nous a servies ce soir. Cependant, j'espère que le député, raisonnable comme il l'est, conviendra d'attendre jusqu'à jeudi soir une réponse précise à sa question.

#### L'ÉCONOMIE CANADIENNE—LA MAINMISE SUR LA RYERSON PRESS PAR UNE ENTREPRISE AMÉRICAINE

**M. John Burton (Regina-Est):** Monsieur l'Orateur, j'ai demandé cet après-midi au gouvernement s'il avait reconsidéré sa position à l'égard de la Ryerson Press et s'il allait intervenir pour que cette entreprise, qui joue un rôle culturel et éducatif important au Canada et qui contribue à la conservation de notre identité nationale, ne passe pas aux mains de la maison d'édition américaine McGraw-Hill.

Auparavant, j'avais demandé l'autorisation de proposer l'ajournement de la Chambre à ce sujet, conformément à l'article 26 du Règlement. La vente de la Ryerson Press sera consommée dès demain. C'est la deuxième entreprise ces derniers mois à être rachetée par une maison d'édition des États-Unis; la première était le service des manuels scolaires de W. J. Gage and Son.

[M. McCleave.]

• (10.10 p.m.)

Nous avons affaire à un problème critique. On a beaucoup parlé de l'emprise étrangère sur l'économie canadienne. Dans la plupart des cas, elle se manifeste dans le domaine de la production et de la transformation des biens et des matériaux. Il s'agit, en l'occurrence de l'éducation, de la culture et de l'identité canadiennes. C'est un sujet de préoccupation nationale que l'une de nos principales maisons d'édition de manuels scolaires soit vendue à une société étrangère. Il est nécessaire que ces manuels puissent être imprimés par des maisons d'édition appartenant à des Canadiens.

Le gouvernement a éludé la plupart des questions en prétendant que cette industrie ne se prêtait pas à une mesure fédérale étant donné qu'elle relève de la compétence provinciale. En fait, le gouvernement de l'Ontario n'a rien de mieux à son actif que le gouvernement fédéral. On a signalé que ce dernier avait su prendre des mesures pour empêcher la vente de la Denison Mines, et on trouve d'autres exemples dans le domaine de la radio-diffusion, des banques, etc. On nous a répondu que le gouvernement fédéral n'était pas aussi compétent que dans des domaines tels que l'uranium et les banques, pour régler ce problème en question. J'en conviens, monsieur l'Orateur, mais toutes les possibilités d'action dont dispose le gouvernement ne sont pas épuisées. Vouloir, c'est pouvoir. Les libéraux de l'Ontario ont demandé une intervention du gouvernement. La conférence d'orientation du parti libéral a exprimé le même souhait. Même le Sénat l'a demandé, mais le premier ministre (M. Trudeau) et les députés ministériels ont trouvé refuge derrière la constitution.

A mon avis, nous ne pouvons arrêter l'érosion de l'indépendance du Canada en remettant la tâche au lendemain. Si l'attitude du gouvernement sur cette question laisse présager la teneur de sa déclaration de principe si longtemps annoncée sur la mainmise étrangère, il n'y a pas lieu de s'attendre à grand-chose. En fait, s'il y a des problèmes de compétence, le gouvernement fédéral n'a pas été empêché pour autant d'entreprendre une étude de l'industrie de l'impression et de la publication dont les résultats n'ont pas encore été rendus publics.

Il a été prouvé que même la menace de poursuites peut freiner certaines réalisations peu avantageuses. S'il existait une société nationale de développement qui étudierait d'autres solutions de rechange, elle pourrait fournir les capitaux nécessaires pour assurer le contrôle canadien. On aurait pu trouver d'autres moyens permettant à des investisseurs canadiens de réunir les fonds nécessaires pour compléter une transaction.

On peut remarquer à cet égard que la direction de la Ryerson Press n'est peut-être pas à l'abri de toute critique quant à ses pratiques passées. La loi relative aux enquêtes sur les coalitions sera mise en discussion au cours de la session et des révisions vont y être apportées. Je prétends qu'il nous faut élargir ses dispositions pour empêcher ce genre de mainmise. Une autre solution consisterait à créer une société canadienne d'édition analogue à la Société de développement de l'industrie cinématographique. En fait, le député de Skeena (M. Howard) a essayé de présenter un bill à ce sujet.

Le gouvernement a tenté de démontrer qu'il avait réagi aux démarches de la Ryerson, le printemps dernier, et la correspondance a été déposée. J'ai vérifié ce qu'il en était. Tout d'abord, les représentants de l'Église Unie ont